



DIRECTIVE DE PROTECTION DES ARBRES EN CAS DE CHANTIER

Les arbres en milieu urbain ont de multiples fonctions :

- ❖ Amélioration du climat et de l'air.
- ❖ Zone de rafraîchissement, abaissement température, diminution du CO2.
- ❖ Fonction esthétique et paysagère.
- ❖ Protection contre les nuisances sonores et visuelles.
- ❖ Fonctions sociales

Aussi, pour les préserver, la Municipalité adopte la directive sur les bonnes pratiques en cas de chantier



PROTECTION LORS DE TRAVAUX

Travaux à proximité d'arbres, cordons boisés, haies vives et haies

La végétation arborée est composée de structures bien plus fragiles que ce que leurs dimensions ne peuvent faire penser. Par conséquent, il est nécessaire de tenir compte d'un certain nombre de principes et de bonnes pratiques lors de la réalisation de travaux à proximité d'elles. Les principaux éléments sont synthétisés ci- après.

DOMAINE VITAL

Le domaine vital correspond également à l'espace dans lequel une intervention porterait un préjudice important à l'arbre. Le domaine vital est donc une étendue à conserver impérativement dans laquelle aucune intervention n'est autorisée.

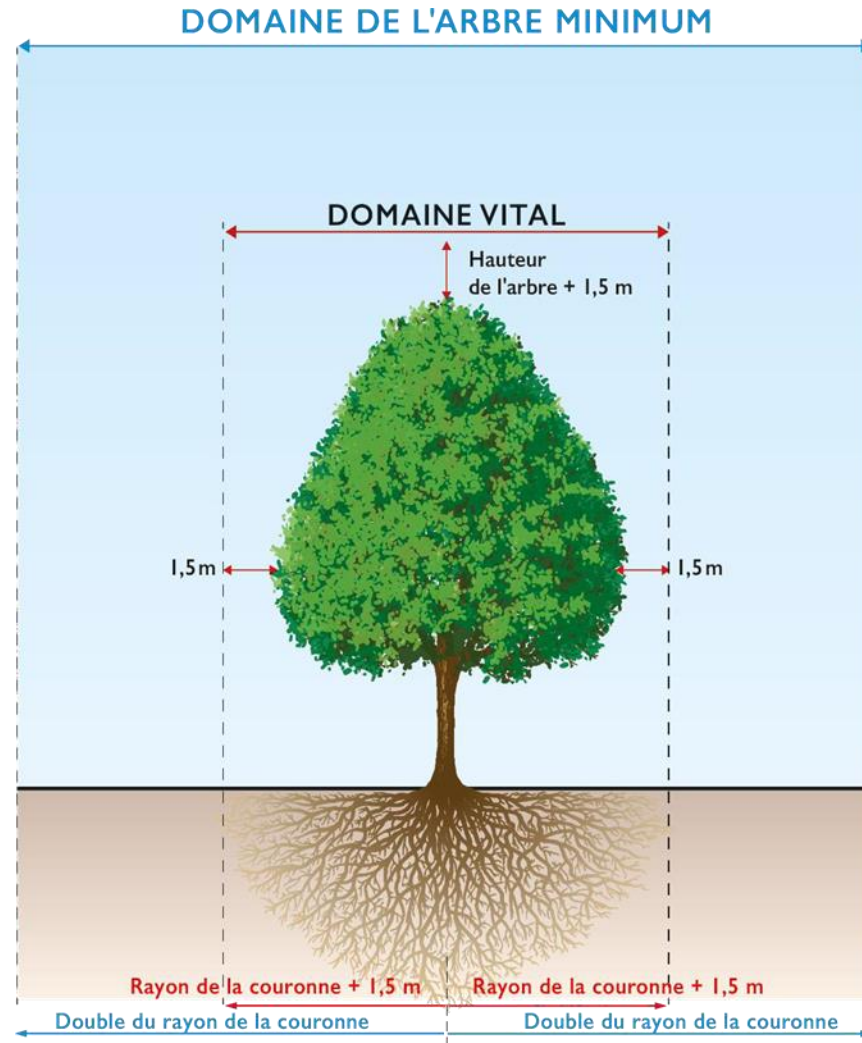
Le dimensionnement de ce domaine vital est défini différemment selon le port de l'arbre (selon norme SIA 318 + VSS SN 640 577a – Protection des arbres).

- Dans le cas des arbres tige, il est défini par la projection au sol de la couronne plus 1.5 mètre.
- Dans le cas des arbres fastigiés (arbres présentant des ramifications orientées vers le sommet) ou des arbres avec des formes particulières de houppier, le rayon du domaine vital est défini comme le tiers de la hauteur totale plus 1.5 mètre.



COMMUNE D'AUBONNE

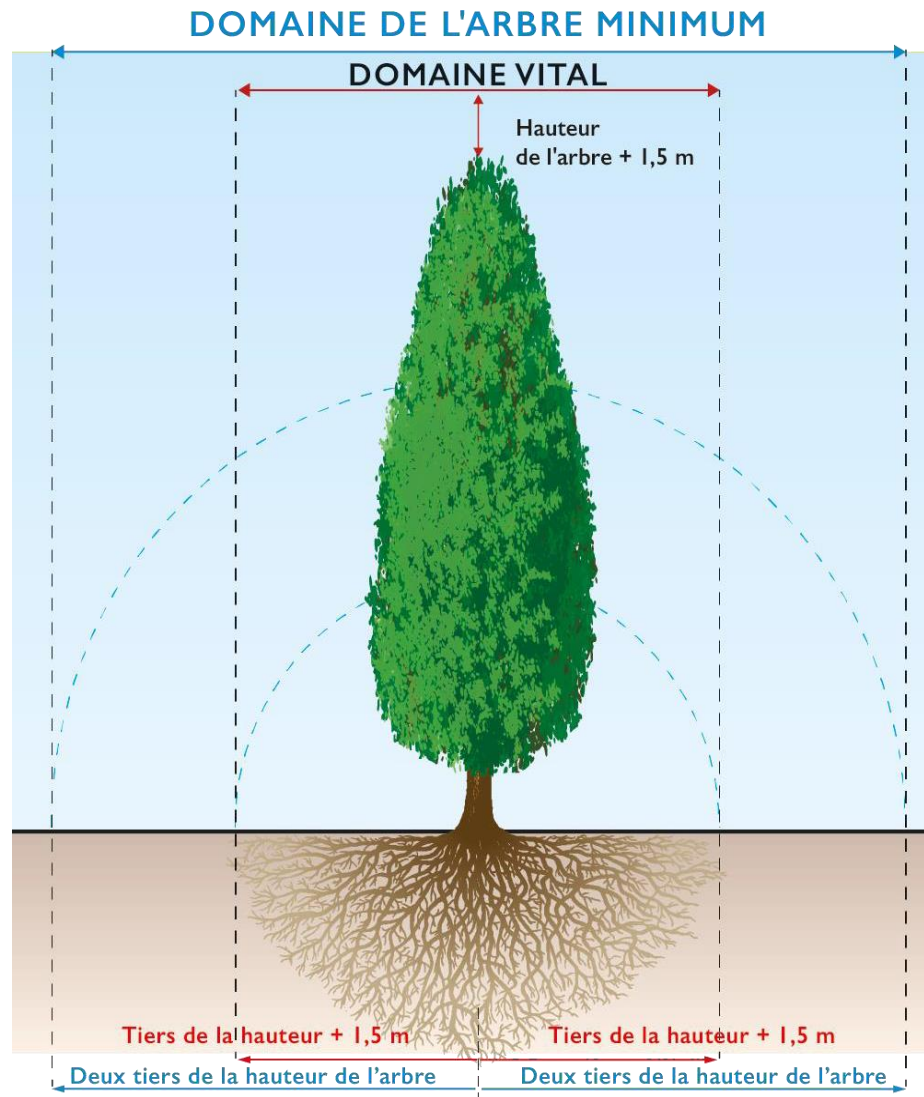
Municipalité





COMMUNE D'AUBONNE

Municipalité



DISPOSITIONS DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN PENDANT LES CHANTIERS

Afin de protéger efficacement la végétation arborée conservée, **les mesures de protection envisagées doivent obligatoirement être soumises au service technique.**

Les mesures courantes sont réparties en trois catégories : protections physiques, précautions à proximité du domaine vital et mesures d'entretien. Des mesures plus spécifiques peuvent être mises en place au cas par cas. La liste des mesures à mettre en place sur chaque projet spécifique sera indiqué par la Municipalité lors la préconsultation.



Résumé

Principes de protection et de soins aux arbres lors de travaux

